

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

« Ticket Sport Loisirs » - Séné

Projet Pédagogique 9-17 ans



Présentation de la structure

L'ALSH « Ticket Sport Loisirs » de Séné, commune d'environ 9 000 habitants, se situe à l'Ecole F.Dolto ainsi qu'au Complexe sportif Le Derf ou Cousteau lors de certaines activités.

Il accueille 50 à 80 enfants âgés de 9 à 17 ans lors des vacances scolaires uniquement, répartis en groupes d'âges : les 9-13 ans et les 12-17 ans, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants. Ils peuvent s'inscrire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. La possibilité d'inscription se fait l'année des 9 ans de l'enfant.

L'ALSH fonctionne de 7h30 à 18h30, les activités se déroulant de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une garderie est mise en place dès 7h30 et jusqu'à 18h30 au centre. Des séjours courts sont également proposés sur les différentes périodes de vacances.

Le Ticket Sport-Loisirs, intégré au service Enfance-Jeunesse, est placé sous la responsabilité du Responsable Enfance-Jeunesse, chargé de la coordination, de la mise en œuvre de la Politique Enfance-Jeunesse, et sous la direction d'une Directrice de l'ALSH.

Rappel du Projet Educatif Local

La visée éducative du PEL s'appuie sur une cohérence éducative territoriale inscrite dans le projet éducatif de territoire facilitant la réussite éducative et sociale du jeune.

Le PEL définit 4 grands axes de réflexion :

- *Développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire ;*
- *Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel et associatif des enfants et des jeunes ;*
- *Favoriser le développement et le vivre ensemble ;*



- *Impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse.*

C'est en s'appuyant sur ces objectifs que la directrice et l'équipe d'animation élaborent le projet pédagogique.

Les objectifs de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique a pour priorités éducatives de valoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités diversifiées, tout en favorisant l'autonomie et le vivre-ensemble.

Ces priorités éducatives se déclinent en divers objectifs :

- L'ALSH se veut « inclusif » et s'adapte aux spécificités de l'enfant afin de lui offrir toutes les chances d'intégration ;
- L'enfant évolue dans un environnement rassurant et sécurisant propice au bien être ;
- L'enfant découvre d'autres espaces d'expérimentations ;
- L'enfant vit un temps de loisirs partagés, dans le respect de l'intégrité et des différences de chaque participant ;
- L'enfant se découvre à travers la vie en collectivité, où il apprend à rencontrer et à s'ouvrir sur l'extérieur ;
- L'enfant se socialise et fait parti du groupe, tout en affirmant sa singularité ;
- L'enfant participe aux décisions qui le concernent, ce qui suscite sa prise de responsabilité.

Pour répondre à ces objectifs, l'équipe d'animation :

- Facilite l'intégration de chaque enfant au groupe, en veillant particulièrement aux plus fragiles ;
- Propose des activités suffisamment diversifiées pour qu'elles soient l'occasion d'expérimentations et d'épanouissement ;
- Définit avec les enfants des règles de vie permettant de vivre en collectivité ;
- Favorise l'entraide et l'autonomie en responsabilisant les enfants sur les temps de vie quotidienne et d'activités ;
- Permet à l'enfant d'exprimer ses idées et ses ressentis grâce à des modes d'échanges adaptés.

Le contenu des activités



Les programmes d'activités des 2 tranches d'âges : 9-13 et 12-17 ans sont distincts afin de respecter les rythmes

biologiques de chaque enfant et les besoins propres à chaque tranche d'âges.

Chaque semaine, un équilibre est recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, les grands jeux extérieurs ou les sorties afin de permettre à chaque jeunes d'explorer divers domaines.

Les activités sont encadrées et animées par un ou plusieurs animateurs recrutés par la municipalité. Selon la spécificité de l'activité, nous faisons appel à un intervenant extérieur en possession d'un Titre Professionnel.

Les activités sportives valorisent le fair-play, le respect de l'autre, la coopération et la solidarité.

Les sorties culturelles offrent la possibilité aux jeunes, de découvrir des lieux ou des activités nouvelles, et ainsi faciliter leur ouverture d'esprit.

Beaucoup de nos activités se déroulent en plein air. C'est l'occasion pour l'équipe d'animation de sensibiliser à chaque instant les enfants, au respect de l'environnement et de leur patrimoine.

La vie quotidienne, le rythme des journées

L'équipe d'animation, en accord avec les objectifs du Projet Educatif Local, a pour volonté de respecter au mieux les rythmes de chacun à travers les différents temps de la vie quotidienne.



Elle établit des règles de vie qui seront ensuite expliquées et discutées avec les enfants.

Sur les temps d'accueil, un planning de répartition des tâches au sein de l'équipe est mis en place afin d'assurer l'accueil et la surveillance des enfants. **Le fonctionnement des temps d'accueil du matin et du soir sont modifiés. Seuls, les enfants seront autorisés à entrer dans le centre. Un animateur sera à l'entrée et accueillera parents et enfants. Une fois enregistré, l'enfant pourra entrer dans le centre.**

Une garderie est disponible dès 7h30. Les activités débutent en général aux alentours de 9h, par la présentation de la journée. Le retour familles s'effectue sur le même principe que l'arrivée au centre, jusque 18h30, fin de la garderie.

Nous avons intégré une nouveauté depuis février 2018. En effet, désormais, les enfants ne s'inscrivent plus à une activité définie mais à la journée grâce au portail famille et non plus à l'inscription en mairie. Le choix se fait sur place le matin. Selon le nombre

d'enfants inscrits, un choix peut-être effectué pour l'activité. Nous avons mis en place un système de cartes, si l'enfant laisse sa place pour aller dans l'activité qu'il avait en second choix, il obtient une carte et devient alors prioritaire sur une autre activité la fois d'après. Suite aux restrictions sanitaires, des groupes par affinité seront créés pour la journée. Les groupes d'enfants et animateurs ne dépasseront pas 12 personnes. Le groupe constitué restera le même durant la journée.

Les repas se déroulent sur le site de la restauration scolaire du bourg ou sous forme de pique-niques lors des sorties. Une organisation propre au temps du repas du midi a été mise en place pour l'été 2020. Ainsi nous nous limiterons les contacts avec l'accueil Ty Mouss. Les enfants seront espacés d'un mètre minimum durant le repas. Les repas seront servis uniquement par un animateur. Nous diminuons l'autonomie des enfants durant ce temps de vie durant cet été.

Chaque midi à la cantine, nous mettons en place un tri sélectif des déchets à l'aide de différents bacs : « nourriture pour compost » et « déchets non alimentaires » afin de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement. Nous allons ensuite mettre le bac adéquat au compost du jardin du presbytère. Nous mettrons également des ateliers sur le gaspillage de nourriture et proposerons aux enfants de plus petites assiettes en cas de « petite faim » sur une entrée ou un plat par exemple.

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants en situation de handicap, il convient au préalable :

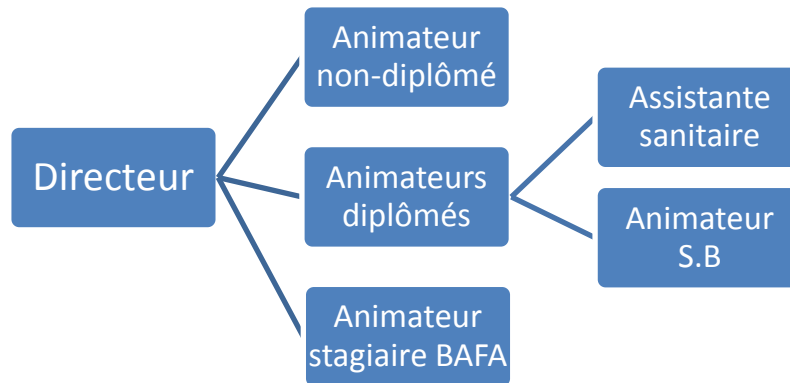
- de définir les adaptations nécessaires pour accueillir dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'animation (taux d'encadrement, formation des animateurs auprès du « Pôle handicap » lors de la réunion de préparation) ;
- mettre en place des outils permettant une adaptation de l'accueil au plus près des besoins de la situation (locaux, dossier sanitaire, PAI).

Le fonctionnement de l'équipe d'animation



L'équipe d'animation est composée de 4 animateurs lors des vacances de Février et de la Toussaint, de 6 animateurs lors des vacances de Pâques, de 7 animateurs aux mois de Juillet et Août, et seulement 2 animateurs sur la période de Noël.

En période de forte affluence, voici l'organisation de l'équipe d'animation : une directrice, 5 animateurs diplômés (dont une assistante sanitaire, un animateur Surveillant de Baignades), 1 stagiaire BAFA et 1 animateur non-diplômé.



Inscrite dans un engagement culturel, social et éducatif, **La direction**, a pour fonction de :

- Préparer le contenu des différentes périodes de vacances ;
- Conduire le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur ;
- Diriger l'ensemble de l'équipe d'animation ;
- Assurer la gestion du séjour de vacances ;
- Développer les partenariats et la communication.

L'animateur (diplômé ou non), a pour fonction de :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire ;
- Construire une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective ;
- Participer à la communication, à l'accueil, et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.



L'assistante sanitaire, à la fonction de suivi et de gestion sanitaire, en plus de sa fonction d'animatrice :

- En s'assurant de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux (fiches sanitaires, copie vaccins...) ;

- En connaissant la réglementation en matière sanitaire (les locaux, le personnel, les participants...);
- En informant l'équipe d'animation et les familles en cas de maladies ou accidents ;
- En tenant à jour le registre de soins, la pharmacie et les troussees de secours ;
- En assurant le rôle de référent, en matière sanitaire, au sein de l'équipe ;
- En gérant l'infirmierie.

Référent sanitaire Covid : Chaque jour, un animateur sera désigné sur cette tâche. Son rôle sera de désinfecter tout objet utilisé par un enfant (livre, jeux, jouets...). Il sera également en charge de nettoyer et d'aérer régulièrement les salles utilisées. Un protocole sanitaire est disponible avec toutes les tâches détaillées.

L'équipe d'animation se réunit avant l'été, afin de préparer et définir l'organisation générale du centre et débiter la préparation des activités.

Des réunions hebdomadaires de régulation sont organisées les jeudis. La présence des animateurs est obligatoire.

Un bilan qualitatif et quantitatif sera effectué après chaque période de vacances.

Il sera demandé à l'équipe d'animation, de respecter les points suivants :

- Le cadre réglementaire
- Une vigilance prioritaire sur la conduite : Charte de bonne conduite à signer
- La ponctualité
- La politesse
- La présence aux réunions
- De préparer et de travailler les animations qui lui sont demandées
- D'avoir une hygiène et une tenue vestimentaire adaptée
- D'éviter la rétention d'information dans le cadre professionnel
- De fumer hors du centre et de la vue des enfants et des familles
- De limiter l'usage du téléphone portable à des fins professionnelles.

L'évaluation des stagiaires BAFA est effectuée par la direction, sur la base des objectifs fixés avec le stagiaire en amont du stage. Le suivi du stagiaire tout au long de son stage, peut être également confié à un animateur diplômé et compétent.

L'aménagement de l'espace

Les jeunes sont accueillis au sein des infrastructures mises à disposition par la commune, notamment l'Ecole F.Dolto située dans le bourg de Séné. Afin de tenir compte de la spécificité géographique de la commune, plusieurs espaces sont utilisés : les complexes sportifs de Le Derf et de Cousteau, la Maison des associations, la salle des fêtes, l'espace culturel « Grain de Sel ». En cas de sortie en car, il est proposé deux lieux d'accueil, un dans chaque complexe sportif (Le Derf et Cousteau).

La communication

L'action en direction des jeunes de la commune s'inscrit dans une logique de partenariat avec différents acteurs :



Avec les partenaires institutionnels :

CAF, DDCS, Conseil Général, MSA..., permettant de conseiller, d'accompagner les équipes d'encadrement, de soutenir et financer le développement des structures.

Avec les intervenants extérieurs :

Nous effectuons nos réservations d'activités auprès des intervenants extérieurs, par échange de mails, de devis ou de conversations téléphoniques.

Avec les familles :

Les familles ont connaissance du projet pédagogique établi par l'équipe d'animation.

Les temps d'accueil représentent des moments privilégiés pour l'équipe d'animation de rencontrer les parents. Il est important de pouvoir créer un lien avec eux, une relation de confiance afin d'impliquer les parents dans la vie du centre. **En raison des restrictions sanitaires, nous ne mettons pas en place le goûter des parents du vendredi cet été.**

Des moments de rencontres sont organisés de manière plus formelle de type spectacles, goûters, découvertes sportives, nocturnes estivales, événements ponctuels (« Un samedi au coin du jeu », Fête de la musique...) afin d'associer parents, enfants, personnel, élus... Ces moments d'échanges et de discussion, contribuent à l'aspect convivial de l'ALSH.

Avec les enfants :

Au-delà des activités proposées, les enfants sont forces de propositions pour leurs activités ainsi que pour l'amélioration du fonctionnement de l'ACM. Les animateurs sont à l'écoute permanente des enfants, un bilan informel est effectué avec eux et un mur d'expressions est à leur disposition dans les locaux.



Une page Facebook et Instagram sont également en mis en place afin que les jeunes puissent laisser leurs impressions, être informés des événements, des programmes Ticket sport-Loisirs et nous émettre leurs questionnements.

L'évaluation

Elle est fondée sur des critères quantitatifs comme la fréquentation, la régularité, les causes d'absences, la provenance, l'âge mais également des critères qualitatifs comme l'évolution, l'intégration des règles de vie, l'implication dans les activités, les relations avec les autres et l'équipe. Les animateurs établissent des bilans chaque semaine afin de faire le point sur le fonctionnement de l'ALSH, des activités, des enfants, de l'équipe d'animation.



Mis à jour le 10/03/2020
Mairie de Séné
Direction Petite Enfance
Enfance-Jeunesse
Vie Scolaire